

Réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Versailles Chantiers : Un nouveau projet bientôt présenté au public

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le dossier d'enquête publique du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Versailles Chantiers. Il autorise la directrice générale du STIF à saisir le Préfet des Yvelines, conjointement avec les maîtres d'ouvrage (SNCF, RFF, Ville de Versailles), pour procéder à l'enquête publique.

Gare majeure du réseau ferroviaire francilien par le nombre de voyageurs qui y transite quotidiennement, un premier projet de réaménagement du pôle d'échanges avait été élaboré, conjointement avec un projet urbain contigu porté par la Ville de Versailles. Le schéma de principe de l'opération transport avait été approuvé par le Conseil du STIF le 19 juin 2001 et le projet de réaménagement du pôle d'échanges avait recueilli un avis favorable lors la procédure d'enquête publique menée en 2005. L'avant-projet et la convention de financement de l'opération avaient été approuvés par le Conseil du STIF le 20 septembre 2006.

En 2008, la Ville de Versailles a souhaité mener de nouvelles réflexions sur le projet urbain à l'interface avec le projet transport. Le projet urbain s'inscrivant à plus long terme, un nouveau projet de réaménagement de la gare de Versailles Chantiers a été élaboré indépendamment du projet urbain. Ses caractéristiques ayant évolué de manière substantielle (notamment en ce qui concerne la gare routière), il est apparu nécessaire de soumettre le nouveau projet à une nouvelle procédure d'enquête publique.

Cette procédure a notamment pour rôle de présenter le nouveau projet au public et de s'assurer de la bonne prise en compte des préoccupations environnementales. Le projet qui sera présenté au public fin 2010 début 2011, comporte les aménagements suivants :

- la rénovation et le réaménagement du bâtiment voyageurs existant ;
- la création d'une nouvelle passerelle d'accès aux quais ferroviaires et d'un nouveau hall de gare (hall 2), relié à la nouvelle gare routière ;
- la réalisation d'une galerie de liaison entre le bâtiment voyageurs existant et le hall 2 créé, permettant également de reconstituer les locaux des services ferroviaires impactés par le projet ;
- la création d'une nouvelle gare routière comprenant 14 postes à quai ;
- l'aménagement du parvis de la gare, comprenant une aire de dépose minute et une station de taxis ;
- l'aménagement de voiries d'accès à la gare routière, depuis l'avenue de Sceaux, avec le franchissement des étangs Gobert et le passage sous le parvis existant ;
- le réaménagement de la voirie Place Poincaré et rue de l'Abbé Rousseaux ;
- le maintien de la capacité actuelle de stationnement pour les voitures particulières et pour les deux-roues.

Le financement de l'ensemble des aménagements prévus, estimé à 69,179 M€ HT, a été finalisé lors de l'approbation de l'avant-projet et de la convention de financement du projet initial en 2006 : 43,576 M€, au titre du contrat de plan Etat/ Région Ile-de-France par la Région Ile-de-France, le Conseil Général des Yvelines, l'Etat, la SNCF et RFF) et 2,163 M€ par la Ville de Versailles, RFF et la SNCF au titre de financements complémentaires.

Le bouclage financier de l'ensemble des aménagements prévus était réalisé par d'autres sources de financement (PDU, financements de droit commun STIF et Région Ile-de-France au titre des équipements d'intermodalité, autres contributions au titre des aménagements urbains et paysagers -Ville de Versailles).

Suite à l'enquête publique, les études d'avant-projet seront menées sur la base du nouveau schéma d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal. L'opération ayant déjà fait l'objet d'un avant-projet et d'une convention de financement, un avant-projet complémentaire et un avenant à la convention de financement seront élaborés par les maîtres d'ouvrage et soumis à l'approbation du Conseil du STIF et des financeurs. Il a été demandé aux maîtres d'ouvrage de faire aboutir l'opération dans l'enveloppe financière de la convention de financement approuvée en 2006.

Contacts presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info
Guillaume Autier – 01 47 70 55 20 – 06 26 46 35 80 – gautier@schogun.com